



07 MAI 2025

Yaoundé, le.....

**COMMUNIQUE N° *67* /IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/05/2025
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE ISSU
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**N° 02 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2025 DU 20/02/2025
POUR LA CONSTRUCTION DES FORAGES AVEC POMPES A SOLAIRE A BOELI, WAKWA,
GAROUA BOULAI, GUIDER ET KAREWA**

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n° *67* du *02/05/25* Les entreprises dont les noms et les coordonnées suivent ont été retenues pour l'exécution du Marché issu de l'Avis de Consultation N°02/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2025 du 20/02/2025 relatif à la construction des forages avec pompes a solaire a Boéli, Wakwa, Garoua-Boulai, Guider et Karéwa.

Il s'agit de :

NOM DE L'ENTREPRISE	NIU	TELEPHONE	LOT ATTRIBUE	LOCALITE	MONTANT DU LOT
EGTCAM	M021512267117M	670.49.12.64	lot 1	Boéli	59,728,684
YADJOULDE	P0587122816200S	696.02.17.50	lot 2	Wakwa	79,112,000
MIRACLE DRILLING COMPAGNY LTD	P057812197909H	677.47.17.45	lot 3	Garoua Boulai	39,505,850
ETS ZULU	P089718471315M	695.34.65.35	lot 4	Guider	40,605,741
EGTCAM	M021512267117M	670.49.12.64	lot 5	Karéwa	99,547,806

Montant TTC de l'ensemble des lots : 318.500.081 (Trois cent dix-huit millions cinq cent mille quatre-vingt et un) Francs CFA

Délai d'exécution : Trois (03) mois pour chaque lot

Finance : PIISAH

Exercice : 2025

Les Mandataires des susdites entreprises sont par conséquent invités à se présenter, dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet de Marché.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- DAAF
- SDBE/SM
- ~~AEROCAGE~~
- CHRONOS/ARCHIVES
- ENTREPRISES CONCERNEES

Directeur Général

